

La distribution publique d'électricité et la fourniture aux Tarifs Réglementés de Vente

SYNTHÈSE DU RAPPORT DE CONTRÔLE **2020**
(SUR LES DONNÉES 2019)



INTRODUCTION

Le Syane est l'autorité organisatrice et concédante de la distribution publique d'électricité et de la fourniture aux tarifs réglementés de vente en Haute-Savoie pour **230 communes**. Le Syane a concédé, au travers d'un contrat de concession signé en **2004** pour une durée de **30 ans**, la distribution publique d'électricité à Enedis et la fourniture aux Tarifs Réglementés de Vente (TRV) à **EDF**.

La mission de contrôle du Syane porte sur l'état du réseau de distribution publique d'électricité, la qualité du service rendu aux usagers et l'état comptable de la concession. Elle permet de veiller au respect du cahier des charges de concession.

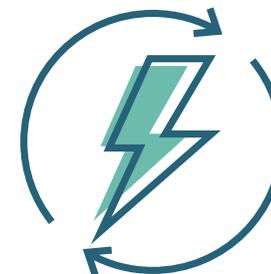
Cette mission est exercée par les agents assermentés du Syane. Elle s'articule autour de moments institutionnels tels que :

- la présentation des comptes rendus d'activité des concessionnaires (CRAC) en Commission **le 3 septembre 2019**,
- la présentation de l'avis de la Commission sur les CRAC en Bureau le **14 novembre 2019**,
- l'audit des concessionnaires du **29 septembre au 1^{er} octobre 2020** dans les locaux d'Enedis. Le Syane, en groupement de commandes avec les autres syndicats d'énergies d'Auvergne-Rhône-Alpes, est accompagné par le cabinet AEC dans la réalisation de cet audit qui permet un échange approfondi sur les données transmises par les concessionnaires sur demande du Syane.

Chaque année, le service Concessions et Développement des Réseaux du Syane élabore une synthèse de sa mission de contrôle. L'objectif est de partager une analyse globale de la connaissance du patrimoine et de l'activité du concessionnaire. Le présent rapport porte sur les données 2019.

SOMMAIRE

FAITS MARQUANTS 2019 ET CHIFFRES CLÉS	3
LES CONCESSIONS	4
LE PATRIMOINE	5
LA QUALITÉ DE L'ÉLECTRICITÉ	8
LES INVESTISSEMENTS DU CONCESSIONNAIRE	11
LE BILAN COMPTABLE	12
LE COMPTE D'EXPLOITATION	13
LES DONNÉES USAGERS DISTRIBUTEUR	14
LES DONNÉES USAGERS FOURNISSEUR	16
BILAN	18



FAITS MARQUANTS 2019 ET CHIFFRES CLÉS

Une année de négociation d'un nouveau contrat de concession

Janvier

Négociations Syane - Enedis - EDF

Début 2019, le Syane a engagé un processus de négociation avec Enedis et EDF pour le renouvellement de son contrat de concession.

Septembre

Commission du Syane

Présentation du CRAC en Commission pour avis.

Octobre

Audit des concessionnaires

Contrôle de la concession électricité avec l'appui du cabinet AEC assermentés du Syane.

Novembre

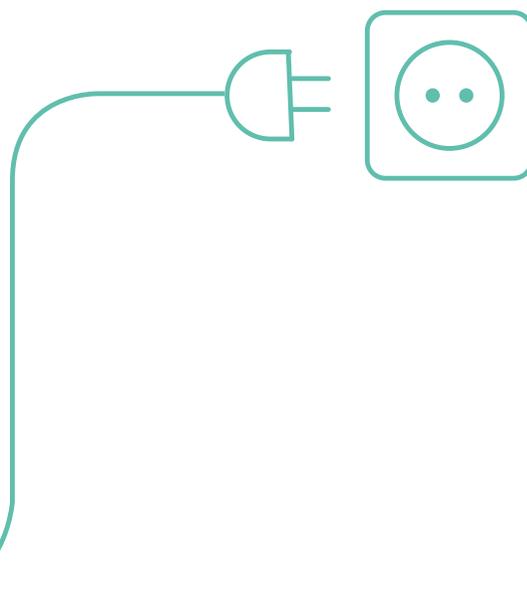
Bureau du Syane

Après avis de la commission, le Bureau émet des réserves sur le CRAC d'Enedis.

Décembre

Approbation du Comité pour la signature du nouveau contrat de concession

Entrée en vigueur le 31 décembre 2019 du nouveau contrat de concession signé entre Enedis, EDF et le Syane.



Réseau de distribution publique d'électricité en 2019

27
postes sources

5 005 km
de réseau Moyenne
Tension (HTA)

5 828
installations
de production

8 011 km
de réseau Basse
Tension (BT)

476 889
points de livraison

7 874
postes de
transformation HTA-BT

Périmètre de la concession électricité Syane

● Postes sources sur la concession

Nombre d'usagers

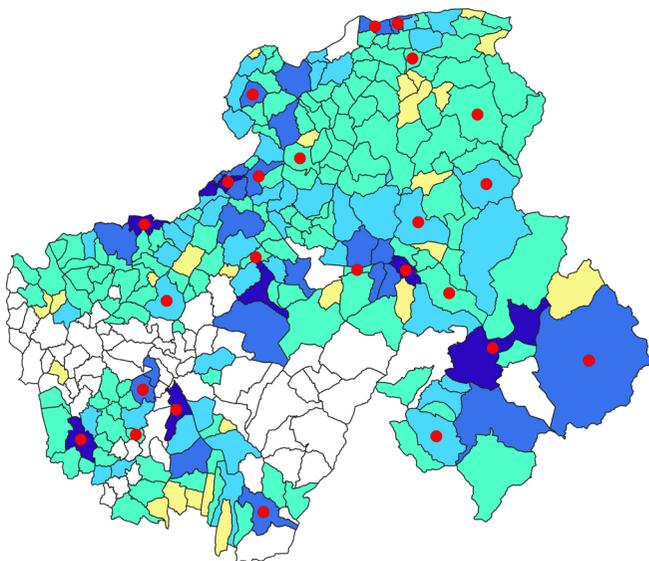
0-500

500-2000

2000-5000

5000-10000

>10000



Début 2019, le Syane a engagé un processus de négociation avec Enedis et EDF pour renouveler son contrat de concession sur la base d'un nouveau modèle national qui a fait l'objet d'un accord quadripartite fin 2017 entre la FNCCR, France urbaine, Enedis et EDF.

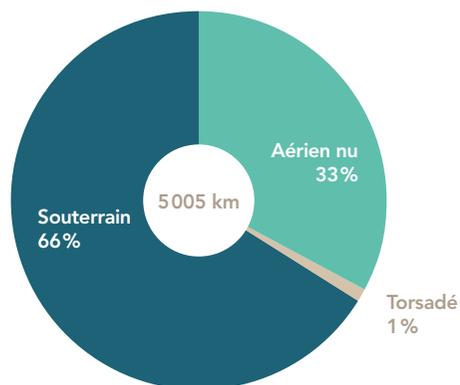
Ce modèle national prévoit des « espaces de respiration locale », qui ont donné lieu à une année de négociation avec les concessionnaires principalement sur :

- la construction d'un diagnostic technique partagé entre Enedis et le Syane sur les réseaux de la concession,
- la transmission de nouvelles données par Enedis et qui permettent une plus grande connaissance des réseaux et de leur capacité,
- la définition des ambitions de performance partagées avec Enedis sur toute la durée du contrat et l'engagement financier d'Enedis sur les investissements des 5 premières années pour les actions prioritaires,
- la répartition de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de raccordement sur le réseau concédé,
- une convention de partenariat avec Enedis pour l'accompagnement à la transition énergétique.

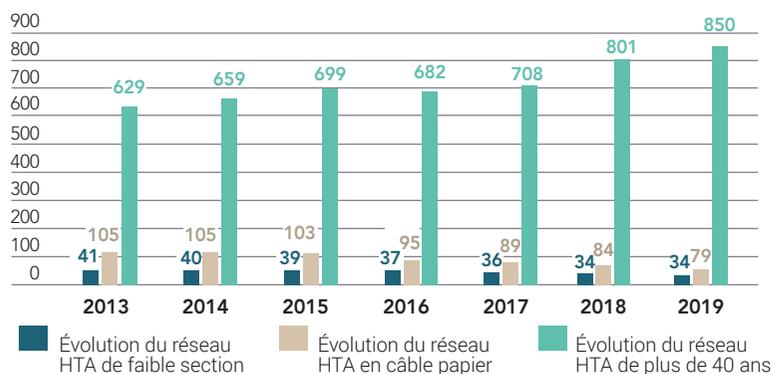
Fin 2019, les négociations entre le Syane, Enedis et EDF ont abouti à la signature d'un nouveau contrat de concession qui est entré en vigueur au 31 décembre 2019 pour une durée de 30 ans.

Le périmètre géographique concerné par ce nouveau contrat reste identique au périmètre du précédent contrat (communes pour lesquelles le Syane est AODE et Enedis est gestionnaire de réseau).

Répartition 2019 du réseau HTA (par type de réseau)



Réseaux HTA les plus incidentogènes



Il existe une incertitude de près de 25% sur la nature de certains câbles synthétiques non identifiés comme CPI datés d'avant 1980. Cette incertitude a pour conséquence une sous-représentation des CPI dans les inventaires par rapport aux présences réelles sur le terrain.

Le réseau HTA : 5 005 kilomètres

Sur la concession, le réseau HTA présente un taux d'enfouissement élevé et s'établit à 67% à fin 2019 (soit 18% de plus par rapport que la moyenne nationale). L'évolution du taux d'enfouissement est lent mais constant dans le temps (+1%/an).

Points de vigilance du réseau HTA

• Réseaux HTA de plus de 40 ans

Fin 2019, le réseau HTA est âgé de 26,7 ans. Le réseau HTA aérien est âgé de 39 ans, et 17% du réseau HTA, soit 850 kilomètres, est âgé de plus de 40 ans.

• Câble Papier Imprégné

La concession compte environ 79 kilomètres de réseau HTA souterrain qui sont des Câbles Papiers Imprégnés (CPI), technologie utilisée dans les années 70.

Les plus fortes densités de câble CPI HTA se trouvent dans les zones à forte densité de population car ce sont les zones où le réseau s'est plus fortement développé en souterrain dès les années 50 (zones plus urbaines). Le taux d'incident sur cette typologie de câbles est de 23 incidents/100 kilomètres en 2019 contre 11,6 incidents/100 kilomètres sur le réseau HTA souterrain hors CPI.

5 kilomètres de câbles CPI ont été renouvelés en 2019 principalement sur les communes de **La-Roche-sur-Foron** (-2 kilomètres), **Gaillard** (-0,9 kilomètres), puis **Annemasse** et **Ambilly** (-0,6 kilomètres chacune).

Selon le rythme moyen de résorption annuel constaté sur les 6 derniers exercices (environ -5,2 km/an), ces câbles seront entièrement renouvelés à l'horizon 2035.

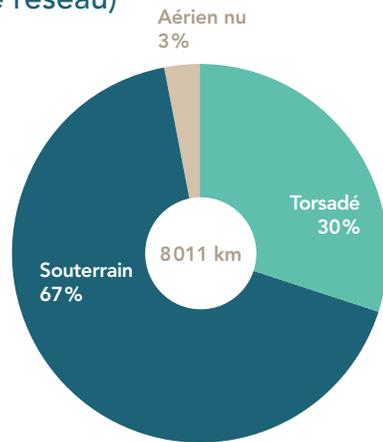
• Réseau aérien

À fin 2019, la concession compte près de **1 572 kilomètres** de réseaux HTA aériens nus (33% du réseau HTA total) en baisse d'environ 33 km/an en moyenne depuis 2010.

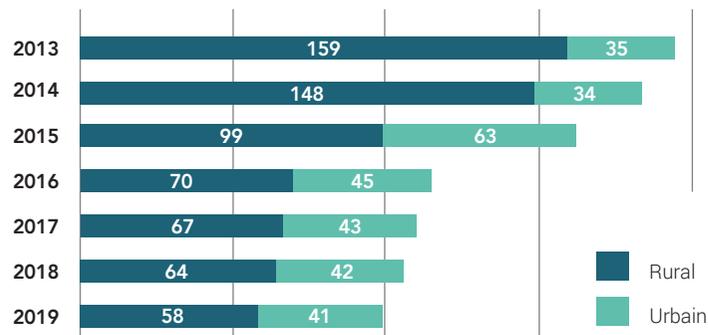
Parmi ces réseaux HTA aériens nus, 32 kilomètres sont de faible section. Ces réseaux sont particulièrement sensibles aux aléas climatiques, avec des risques accrus de rupture.

Le Syane veille à ce que le concessionnaire Enedis maintienne un niveau de résorption suffisant des réseaux HTA les plus incidentogènes.

Répartition 2018 du réseau basse tension (par type de réseau)



Évolution du réseau BT aérien de faible section (km)



12% (963 kilomètres) des lignes BT de la concession présentent une datation arbitraire et fictive antérieure à 1946, ce qui altère le suivi de leur âge moyen.

Le réseau BT : 8 011 kilomètres

Fin 2019, le réseau BT présente un taux d'enfouissement élevé de 67 % et supérieur de 21 % à la moyenne nationale.

Résorption du réseau aérien nu de faible section

Le réseau BT est constitué à 3 % de lignes aériennes nues dont le taux d'incident est 4 à 6 fois supérieur aux câbles torsadés et souterrains, sur la concession, en 2019.

Fin 2019, il restait 210 kilomètres de réseau BT aérien nu. Entre 2018 et 2019, le rythme de résorption moyen du réseau BT aérien nu s'établit à environ 26 km/an. Ces linéaires sont situés à 47 % en zone rurale où le rythme de résorption constaté depuis 2015 s'établit à 14 km/an sur 5 ans, contre 10 km/an en zone urbaine.

En projection de ces rythmes moyens, le stock serait résorbé théoriquement d'ici 7 ans en zone rurale et 11 ans en zone urbaine. Avec 9,6 et 9,2 kilomètres, les communes d'Annecy et Cluses comptent les linéaires les plus longs parmi les communes de la concession.

Parmi ces lignes, le réseau BT de faible section (BT FS) présente une fragilité accrue, d'où une attention particulière, dans le cadre d'opérations de sécurisation. La concession compte 99 kilomètres de réseau BT de faible section à fin 2019, ce qui représente 1,2 % du réseau BT.

Megève et Combloux enregistrent les plus grands linéaires de BT FS avec 2,5 kilomètres chacune.

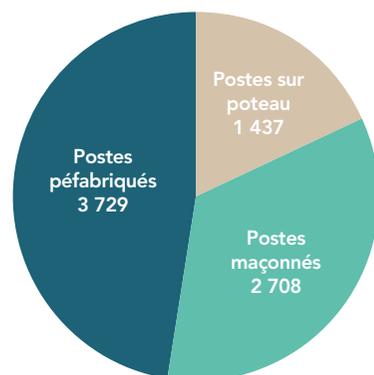
Point de vigilance du réseau BT

Dans les inventaires des réseaux BT, les typologies des isolants des réseaux ne sont pas décrites, ce qui ne permet pas de connaître les linéaires de câbles souterrains présentant des défaillances comme les CPI BT et le BT NP (Neutre Périphérique).

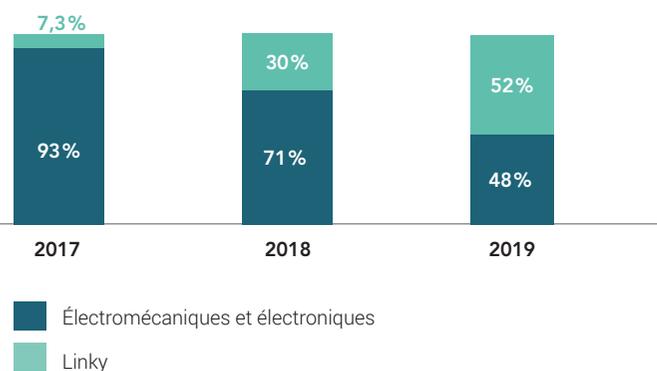
Enedis communique désormais ses propres estimatifs en fonction des conducteurs et des années de mises en service.

Enedis estime pour la 1^{re} année le stock de réseau BT CPI à 883 kilomètres et de neutre périphérique à 3 217 kilomètres.

Nombres de postes HTA/BT



Évolution de la typologie des compteurs



Les postes HTA/BT : 7 874 postes

Les postes de distribution HTA/BT transforment la Haute Tension en Basse Tension et permettent la distribution de l'électricité aux usagers.

En 2019, le raccordement des nouveaux usagers et les opérations d'adaptation à la charge ont amené le nombre de postes HTA/BT à croître de 69 unités. La concession compte 7 874 postes HTA/BT.

Les technologies préfabriquées sont généralement privilégiées dans les mises en services. Elles représentent du reste la principale catégorie de ces biens avec une proportion à hauteur de 47% pour le Syane. Parallèlement, le nombre de transformateurs continue d'augmenter (+ 69 unités en 2019). Désormais 68% des transformateurs sont de la génération 410 V autorisant des réglages de prises à vide de 0%, 2,5% et 5%.

Les cabines hautes sont en cours de suppression. À fin 2019, il reste 126 ouvrages de ce type, soit environ 1,6% des postes HTA/BT. Cette valeur a diminué de 12 unités en 4 ans.

Le suivi des âges moyens de ces ouvrages fait apparaître des transformateurs âgés en moyenne de 24 ans, soit 32 ans plus jeunes que les postes HTA/BT qui les abritent. Cette différence s'explique notamment par les mutations et la dépose des transformateurs pollués au PCB, principalement dans les années 2008 à 2011.

Les compteurs électriques

La panoplie des compteurs est désormais enrichie avec le déploiement des compteurs communicants Linky qui se déroule depuis fin 2015 et jusqu'en 2021 sur le plan national d'Enedis. Seuls les usagers ayant des puissances souscrites inférieures ou égales à 36 kVA sont concernés par ce déploiement national.

Ces ouvrages, nouvellement posés sur le territoire du Syane depuis 2015, se dénombrent à plus de 242 000 compteurs, soit un taux de déploiement de 52% à fin 2019.



En complément, le concessionnaire a transmis un inventaire comptable par commune et par mois de mise en service des compteurs Linky et des concentrateurs qui sont désormais immobilisés en concession depuis 2018.

LA QUALITÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

Évolution du critère B HIX

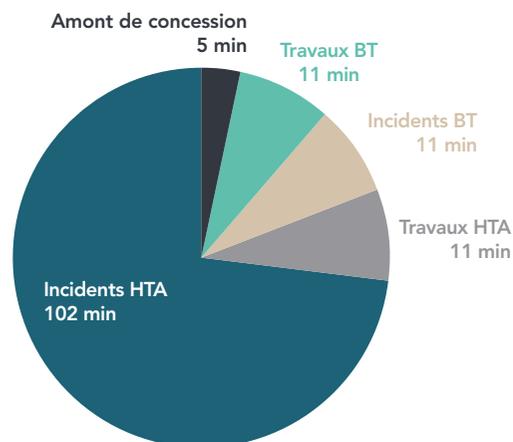
(minutes)

200



— Critère B Syane
- - - Critère B National

Décomposition du critère B HIX 2019



La continuité d'alimentation

Critère B

En 2019, les interruptions de fourniture dites exceptionnelles ont généré un critère B de 46 minutes, causées par des orages durant le mois de juillet.

Le critère B TCC s'élève alors à 185 minutes en 2019, soit la durée moyenne maximale de la dernière décennie.

Le critère B HIX de la concession présente une très forte hausse de 62 minutes par rapport à l'exercice précédent et s'établit à hauteur de 139 minutes, valeur la plus élevée sur la période 2013-2019 (96 minutes en moyenne sur 7 ans). Il se situe bien au-dessus de la valeur moyenne nationale (64 min, hors incidents exceptionnels et hors RTE). Cette forte hausse est principalement due à des incidents HTA majeurs.

La part des incidents HTA dans le critère B est majoritaire avec 73%, soit 102 minutes de coupure en 2019. Par rapport à l'exercice précédent, le critère B pour incidents HTA a augmenté de 60 minutes.

Décret qualité

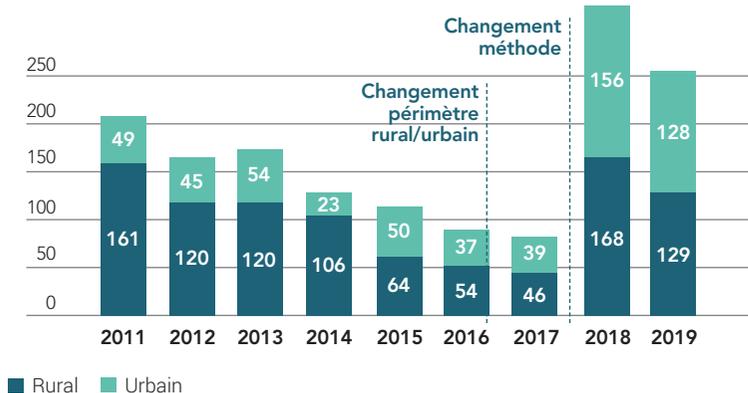
Le taux d'utilisateurs présentant des indicateurs hors seuil du décret qualité a fortement augmenté en 2019 pour atteindre 5,2%, et dépasse ainsi la limite de 5% fixée par ce décret.

La fréquence des coupures longues est de 1,5 coupure longue en moyenne par usager en 2019. En outre, la fréquence de coupures brèves présente une valeur de 2,4 coupures brèves par usager en 2019.



Le Syane reste vigilant sur la tenue par le concessionnaire des critères imposés par le décret qualité, et a émis une réserve sur la capacité du concessionnaire à maintenir un critère B durablement plus faible que les chiffres constatés en 2019, qui montrent la fragilité du réseau face aux événements climatiques.

Évolution du nombre de départs mal alimentés



La tenue de tension

Départs mal alimentés : 257

Le nombre de départs mal alimentés a diminué de 20% entre 2018 et 2019.

En 2019, 7 départs HTA ont des contraintes supérieures à 5%, dont 1 avec des contraintes de plus de 7% : départ Samoëns alimenté depuis le poste source « Talinges », depuis 7 ans ce départ dépasse les 7% et atteint 9,5% en 2019.

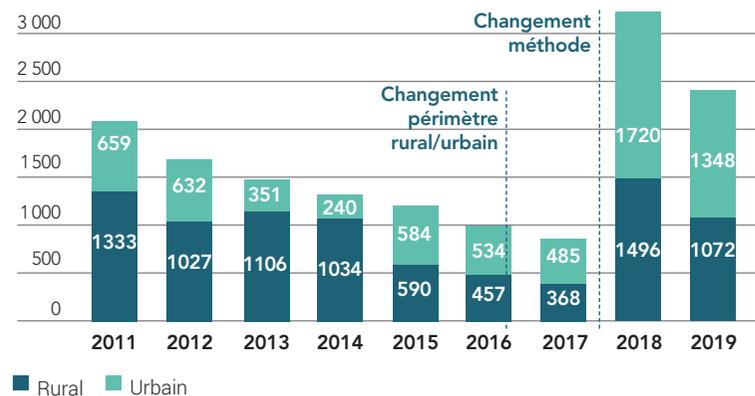
Enedis a programmé des travaux de création d'un nouveau départ sur le poste source « Talinges » qui n'était pas terminé fin 2019 afin de lever les contraintes de tension.



Le Syane s'assurera lors de l'audit 2020 de l'évolution de la chute de tension sur le départ Talinges suite aux travaux de restructuration du réseau.

LA QUALITÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

Évolution du nombre d'usagers mal alimentés

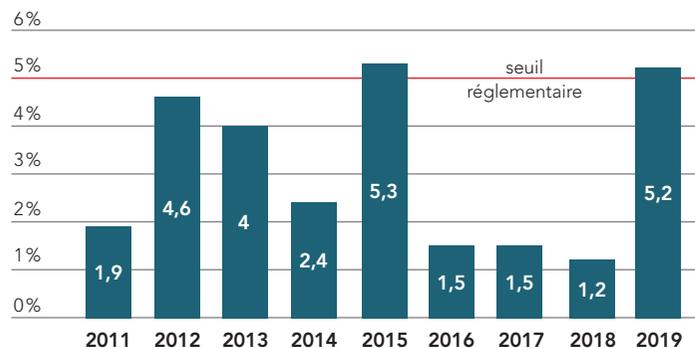


Clients mal alimentés : 2 420

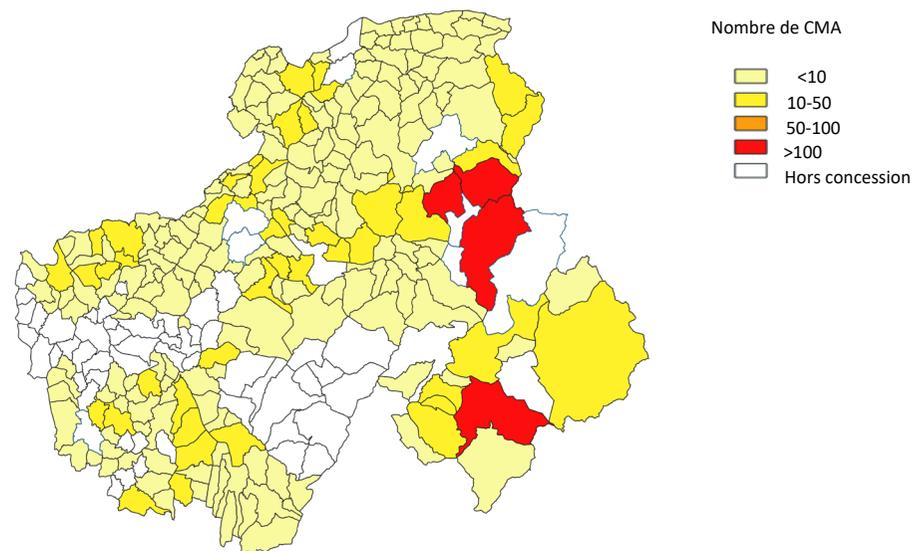
Le nombre de clients considérés comme mal alimentés (CMA) est de 2 420 en 2019, et a diminué de -25% par rapport à 2018. De plus, le taux associé reste faible et s'établit à 0,5%, légèrement en-dessous de la moyenne de 0,6%.

Pour rappel entre 2017 et 2018, le nombre de CMA avait été multiplié par 3,7 en conséquence d'un premier ajustement des paramètres utilisés par la méthode d'évaluation des CMA en 2018, permettant de prendre en compte la croissance significative de la production décentralisée sur le réseau BT, les données de consommation et les profils de charges utilisés dans la méthode statistique.

Taux d'usagers de la concession mal alimentés

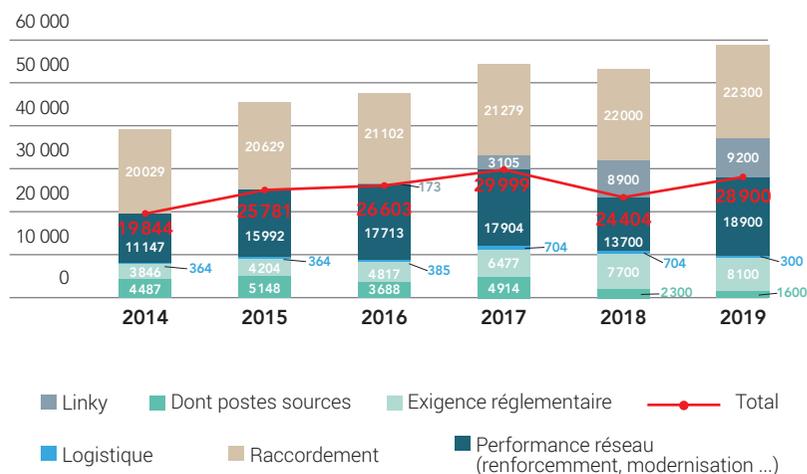


Répartition du nombre de CMA sur le territoire du Syane à fin 2019



LES INVESTISSEMENTS DU CONCESSIONNAIRE

Évolution de l'investissement d'Enedis (en k€)



Le Syane et Enedis investissent conjointement pour le développement, le renforcement et la modernisation des réseaux électriques, conformément à une règle de répartition de la maîtrise d'ouvrage des travaux, fixée par le contrat de concession signé en 2004. Enedis intervient principalement sur le réseau HTA, et réalise les renforcements et raccordements BT en zone urbaine. Le Syane intervient principalement sur le réseau BT en zone rurale (renforcements, enfouissements, certaines extensions), et sur les enfouissements en zone urbaine.

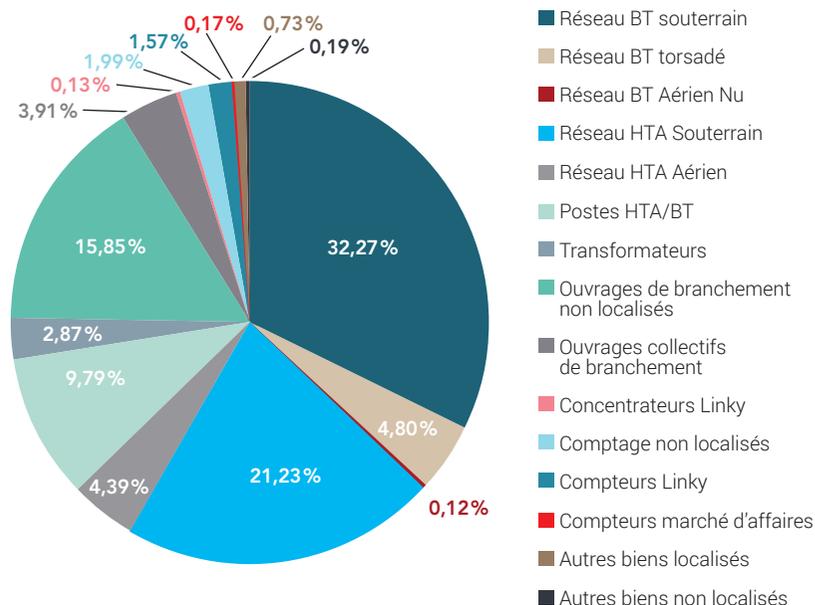
En vue d'améliorer la qualité de la desserte électrique sur le territoire, le concessionnaire a délibérément investi 27,3 M€ en 2019, auxquels s'ajoutent 22 M€ imposés par les opérations de raccordement et 9,2 M€ imposés par le déploiement des compteurs Linky. Depuis 2014, les raccordements représentent en moyenne 45 % des dépenses totales d'investissements.

En outre, les investissements délibérés sont d'environ 27 M€ en 2019. Hormis l'année 2014, entre 2009 et 2019, ces investissements délibérés ont augmenté quasiment continuellement sur la concession. Ramené au nombre d'utilisateurs, le montant des investissements délibérés de la concession (de l'ordre de 57 € par usager contre 51,7 € par usager sur le plan national) est supérieur au taux national.

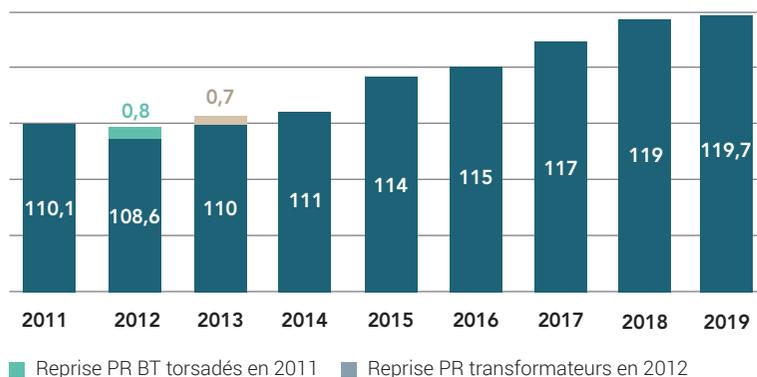


Le Syane souligne que les éléments d'investissements fournis par Enedis présentent un niveau de détail fort appréciable (numéro d'affaire, nom du départ HTA, dépenses totales, etc.), en revanche les détails de classification des affaires ne sont pas suffisants, notamment pour le suivi à venir du Programme Pluriannuel d'Investissement. De plus, il devient indispensable que les statuts des affaires soient précisés (« en cours », « terminé », etc.).

LE BILAN COMPTABLE



Évolution des provisions pour renouvellement constituées (en M€)



Une valeur brute de 1 149 M€

Le patrimoine concédé comprend l'ensemble des réseaux HTA et BT, postes de transformation HTA/BT, transformateurs, branchements, compteurs et leurs accessoires.

Fin 2019, la valeur brute de ce patrimoine s'établit à 1 149 M€, en augmentation de 51 M€.

La valeur brute d'un ouvrage correspond à sa valeur historique de construction. Elle est composée de sa valeur nette, cumulée des amortissements annuels de dépréciation de l'ouvrage.

La valeur brute du patrimoine augmente au fur et à mesure de la mise en concession d'ouvrages neufs réalisés par le concessionnaire et par l'autorité concédante.

119,7 M€ de provisions pour renouvellement

Le stock de provisions pour renouvellement (PR) continue d'augmenter entre 2018 et 2019 de plus de 0,9 M€ pour atteindre 119,7 M€.

La majeure partie du stock de PR de la concession a été constituée pour le renouvellement des ouvrages du réseau HTA.

Le Syane note qu'aucune provision pour renouvellement n'a été reprise en 2019 pour le Syane, en lien avec l'allongement de la durée de vie des « colonnes montantes » de 40 à 60 ans, puisque le contrat de concession a été renouvelé avant le 1^{er} janvier 2020, arrêtant ainsi à date le stock des PR.

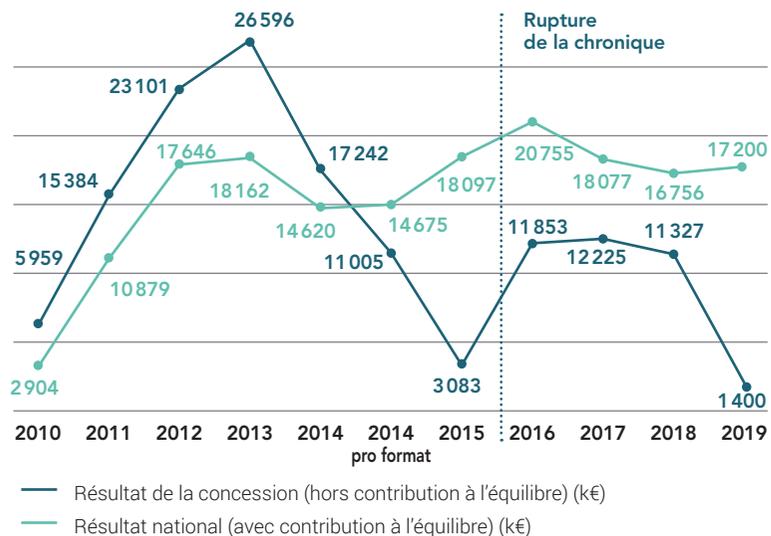
Les droits du concédant

Les droits du concédant représentent la valeur actuelle des ouvrages financés par les collectivités et qui devront être remis gratuitement à l'autorité concédante en fin de concession.

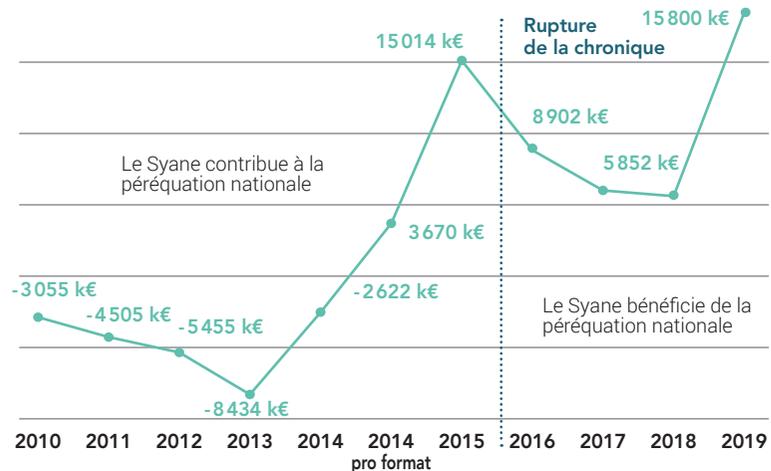
En 2019, les droits du concédant continuent d'augmenter, pour s'établir à 436 M€.

LE COMPTE D'EXPLOITATION

Évolution des résultats d'exploitation sur la concession



Évolution de la contribution à l'équilibre sur le Syane



À la suite de la restructuration du concessionnaire en Direction Régionale (DR), le compte d'exploitation présente une rupture de chronique en 2015.

Pour le Syane, environ 74 % des charges d'exploitation et 11 % des produits sont calculés via des clés de répartition appliquées à des montants collectés à un périmètre supra concessif, soit dorénavant la DR Alpes, maille plus « proche » de la concession que l'ex DIR (Direction Inter-Régionale) Rhône-Alpes Bourgogne auparavant.

Les parts restantes des charges et des produits sont natives à la concession.

En 2019, le total des produits a augmenté de +9 M€ soit +4 %, cela est la résultante :

- des hausses des recettes d'acheminement de +4,3 M€,
- des reprises sur amortissements et provisions de +1,3 M€,
- de la production stockée immobilisée de +2,9 M€.

Les charges totales ont très fortement augmenté avec +19 M€ soit +8,5 % par rapport à 2018 :

- +3,1 M€ pour les dotations d'exploitation,
- +6,1 M€ pour les autres charges,
- +7,7 M€ pour les autres consommations externes.

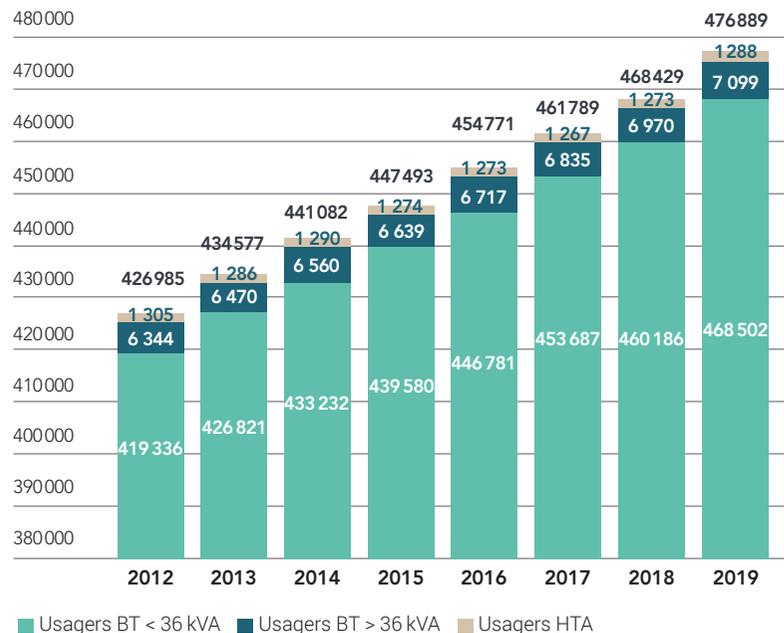
Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 1,4 M€. Il est inférieur au résultat national de l'ensemble des concessions. Par conséquent, le Syane bénéficie de la péréquation nationale à hauteur de 15,8 M€.



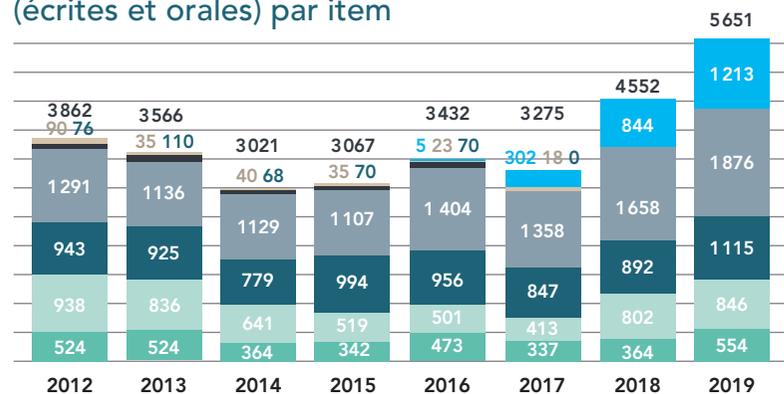
Les membres du Bureau du Syane ont émis une réserve sur le compte d'exploitation et notamment le changement de sens de la contribution à partir de 2015.

LES DONNÉES USAGERS DISTRIBUTEUR

Évolution du nombre d'usagers BT et HTA sur la concession



Évolution de la répartition des réclamations (écrites et orales) par item



Les usagers de la concession

La concession continue de suivre un rythme d'évolution à la hausse de son nombre d'usagers (+ 1,8 %) pour atteindre 476 900 usagers, dont 53 % sont des usagers C5 et 31 % des usagers HTA.

La consommation reste stable (-0,04 %) en 2019, malgré un hiver plus froid que 2018 selon les DJU (Degrés Jours Unifiés).

Les réclamations

Le taux de réclamations faites par les clients au distributeur est en hausse de 23 %, soit 5 651 réclamations au total sur la concession. Cela concerne principalement la relève, la facturation (+ 13 % en 2019) et la qualité de fourniture (+ 25 % en 2019).

Linky

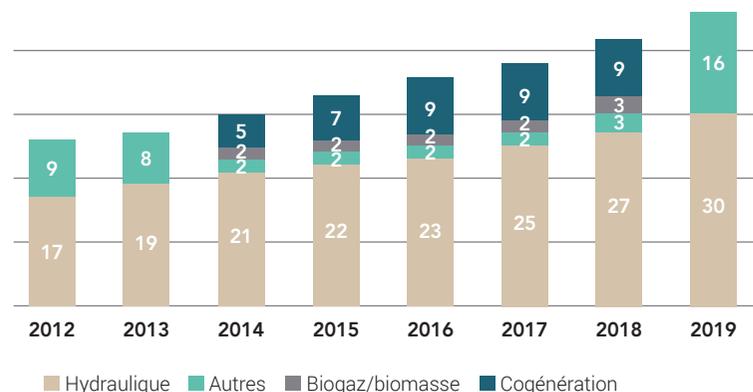
Le déploiement des compteurs Linky sur le territoire du Syane a généré 1 213 réclamations en 2019, soit 21 % du volume total, dont 70 % avaient pour sous-type « Non-qualité des interventions » principalement pour motifs des problèmes d'eau chaude sanitaire nécessitant pour certaines une réintervention de l'EDP (Entreprise De Pose).

Avec près de 106 000 compteurs Linky posés courant 2019, cela représente un taux de réclamations de 1,1 %, ou 1 réclamation tous les 132 compteurs posés.

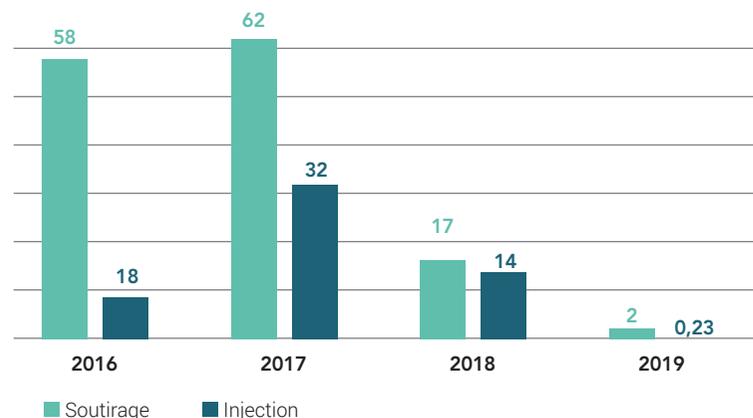


À noter que contrairement aux données de contrôle, le CRAC n'indique pas les volumes de réclamations relatives à Linky.

Évolution de la répartition d'installations de production (hors installations photovoltaïques)



Évolution du délai moyen de production d'un devis de raccordement (en jours)



Les producteurs : 5 828 installations

5 828 installations ont été recensées sur le périmètre du Syane (+ 7 %) et 99,2% de ces installations sont photovoltaïques.

La puissance totale s'établit à 97 MVA à fin 2019 selon la répartition suivante :

- 27 % pour les installations photovoltaïques,
- 29 % pour les installations hydrauliques,
- 44 % pour les autres.

Les raccordements

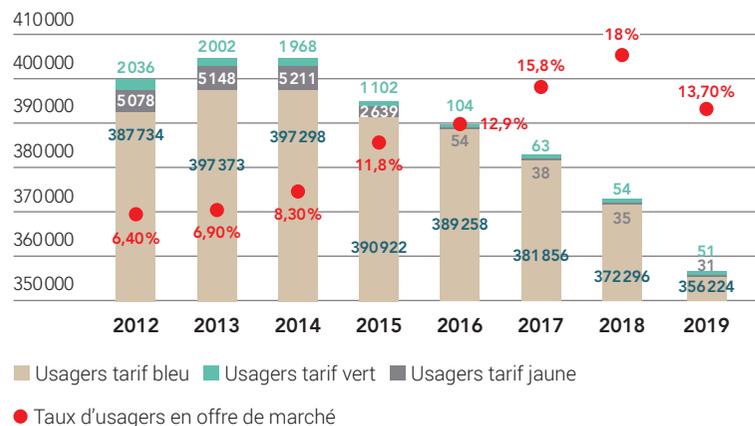
2 584 raccordements en soutirage (- 11 %) et 407 raccordements en injection (+ 15%). Le délai moyen de production d'un devis en soutirage a fortement diminué grâce à la mise en place d'un accueil raccordement unique à la maille de la direction régionale. Le délai moyen en injection est également en baisse avec 0,23 jours en 2019 contre 14 jours en 2018.



La présence de filtres DCP (Données à Caractère Personnel) ne permet pas des observations détaillées sur les puissances des injections par commune ou de l'énergie annuelle produite par commune.

LES DONNÉES USAGERS FOURNISSEUR

Usagers aux TRV sur la concession



Les usagers de la concession aux TRV

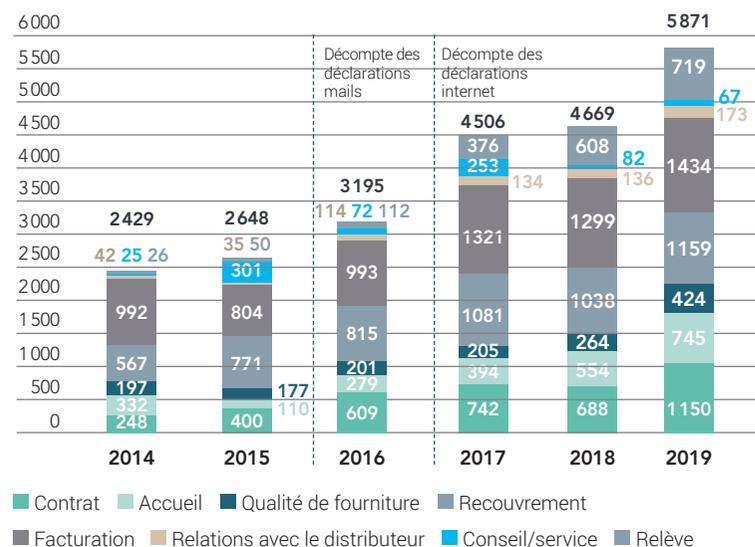
Le nombre d'usagers bénéficiant d'un TRV (Tarifs Réglementés de Vente) présente une diminution en 2019 avec -4,3% pour les tarifs bleus (résidentiels et non résidentiels confondus) et près de 76% des usagers de la concession ont conservé un contrat TRV en 2019.

Le nombre d'usagers devrait continuer à baisser puisqu'au 1^{er} janvier 2021, les entités de plus de 10 personnes ou ayant un chiffre d'affaires de plus de 2 M€ ne sont plus éligibles au tarif réglementé.

Les réclamations fournisseurs

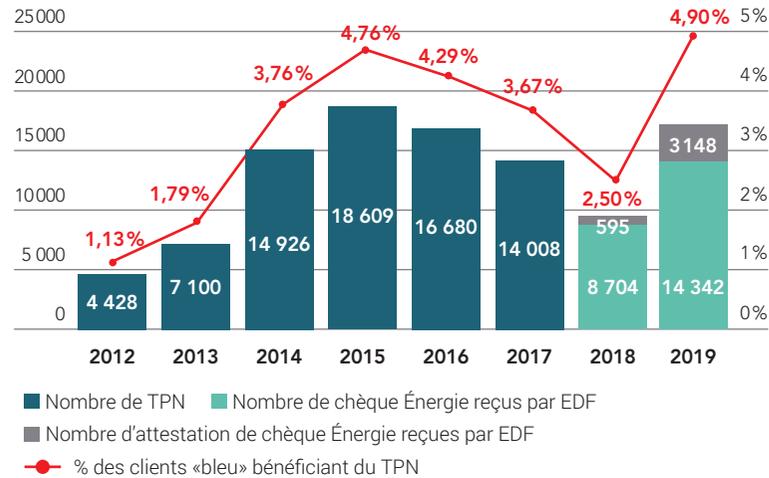
Le nombre total de réclamations traitées par EDF est de 5 871. Cela représente une augmentation de 26% en 2019, dont 75% ont été faites par mail ou via internet (+13% en 2 ans).

Évolution de la répartition des réclamations par item

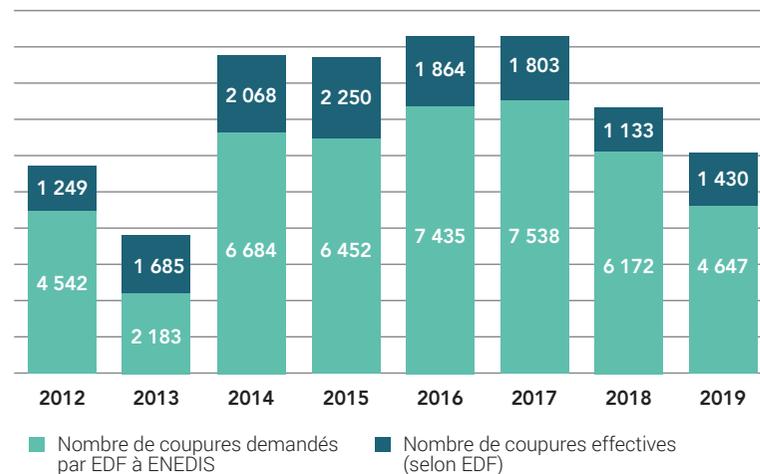


Le fournisseur ne communique toujours pas les volumes de réclamations orales, mais uniquement les volumes de réclamations écrites. De plus, seules les réclamations des clients bleus résidentiels sont comptabilisées. Ainsi, celles des clients bleus non résidentiels sont toujours manquantes.

Évolution du nombre de bénéficiaires du TPN



Évolution des coupures effectives pour impayés à la demande du fournisseur



Les usagers en difficultés financières

Au 31 décembre 2019, EDF a reçu 14 342 Chèques Energie de la part de ses clients, en hausse de + 65 % par rapport à 2018.

Pour rappel, le Chèque Energie a remplacé le 1^{er} janvier 2018 les deux tarifs sociaux de l'énergie (TPN pour l'électricité et TSS pour le gaz). Il faut rappeler qu'à fin 2017, 14 000 clients bénéficiaient du TPN.

En parallèle, EDF a collecté 3 148 attestations, qui permettent d'appliquer les protections prévues aux clients d'EDF qui ont utilisé leurs Chèques Energies par ailleurs.

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) est un montant alloué par EDF au Conseil Départemental. Ce dernier est de 77 k€, soit 3 k€ de moins qu'en 2018. Le Conseil Départemental est le gestionnaire du FSL pour le département et le décideur des attributions des aides. Ainsi, EDF a principalement le rôle de financer en partie ce Fonds et de communiquer des informations à la demande des travailleurs sociaux.

En 2019, EDF a demandé 4 647 DPI (demandes d'interventions pour impayés) qui ont abouti à 1 430 coupures effectives, ainsi que 2 307 réductions de puissance dont 1 445 réductions de puissance hivernale de 2 ou 3 kVA durant la trêve hivernale du 1^{er} novembre au 31 mars, ont été réalisées pour des clients d'EDF.

Le nombre de coupures effectives est passé de 1 133 à 1 430 (+ 26 %) et concerne 0,4 % des clients bleus de la concession.

BILAN

La mission de contrôle a permis de questionner les concessionnaires sur les données transmises dans les domaines technique, comptable et des services aux usagers et d'obtenir des précisions sur les sujets de l'exercice audité.

Pour rappel, des fichiers supplémentaires sont obtenus depuis l'exercice 2017 comblant des carences qui étaient relevées depuis plusieurs années, et ont bien été transmis en 2019 (origines de financements, codes GDO, inventaires HTA avec travaux de PDV, localisation des producteurs, incidents HTA à la maille des postes HTA/BT et indication des nœuds encadrants...).

Pour l'exercice 2019, Enedis a transmis pour la première fois :

- Le fichier détaillant les résultats de critères B par commune ;
- Le stock détaillé d'Ouvrages Collectifs de Branchements (OCB) par ouvrage à fin 2019 (dans le cadre du « décret inventaire »).

Au global, le Syane note un certain nombre de points positifs et de points d'améliorations à l'issue de l'exercice de contrôle de l'année 2020.

Bilan patrimonial : Les principaux indicateurs de suivi patrimonial évoluent de manière stable et cohérente par rapport aux années précédentes.

Bilan qualité : Le Syane a constaté une forte dégradation des indicateurs qualité, en partie due à des événements climatiques qui ont augmenté le nombre de coupures liées à des incidents sur les réseaux HTA, vulnérables aux aléas climatiques malgré une croissance des investissements délibérés du concessionnaire.

Bilan comptable : Le Syane note également un résultat net de la concession en forte baisse, difficilement interprétable du fait de la volatilité des résultats et de la sensibilité des méthodes d'estimations des postes du compte d'exploitation.



- Transmission de données supplémentaires
- Poursuite du déploiement Linky
- Hausse des investissements délibérés
- Part de souterrain importante et croissante sur le réseau BT et HTA

- Critère B fortement dépendant des incidents HTA
- Dépassement du seuil du décret qualité
- Hausse des réclamations
- Résultat net en baisse

Points de vigilances

- Manque de détail sur les installations de productions
- Linéaire de réseau daté de 1946
- Réclamations Linky non visibles dans le CRAC
- Impact comptable suite au transfert de l'ensemble des colonnes électriques en exploitation

LEXIQUE

CRAC : Compte-Rendu d'Activité du Concessionnaire

Critère B HIX : représente le temps moyen de coupure, hors événement exceptionnel

FACE : le Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification est un fonds financé par les distributeurs d'électricité en France, qui aide les collectivités rurales en charge de réseaux de distribution d'électricité dans le financement des travaux d'amélioration de ces réseaux

FNCCR : la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies regroupe près de 950 collectivités locales qui organisent les services publics locaux en réseau

Loi NOME : la loi du 7 décembre 2010 relative à la « Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité », dite loi Nome, prévoit la réorganisation et la régulation de ce marché sur la base d'un encouragement de la concurrence

Moyenne Tension : désigne les réseaux de distribution de tensions supérieures à 1 kV et allant généralement jusqu'à 52 kV

Point de livraison : plus connu sous le nom de PDL, c'est un numéro unique pour identifier un compteur électrique.

Poste source : ouvrage électrique industriel qui se trouve à la jonction des lignes électriques de haute et moyenne tensions

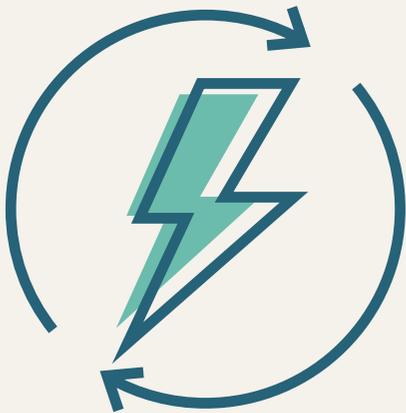
Poste de transformation : élément du réseau électrique qui transmet et distribue l'électricité

Réseaux BT : Lignes basse tension (410V triphasé - 230 V monophasé)

Réseaux HTA : Lignes haute tension (20 000 Volts)

Réseaux HTB : Lignes haute tension (90 000 Volts)

Réseau de Transport : réseau ou graphique dans l'espace géographique, décrivant une infrastructure qui permet et contraint les mouvements ou les flux





**Direction énergie
Service Concessions et
Développement des Réseaux**

Vice-Président, délégué aux Services Publics
de la Distribution de l'Électricité et du Gaz
Patrice Coutier

Responsable Service Concessions
et Développement des Réseaux
Cécile Mallet

Contrôle des concessions
Clémence Guillon et Constance Gailliard

Contact
04 50 33 50 60
infoconcession@syane.fr



2107 route d'Annecy | 74330 Poisy
Tél. 04 50 33 50 60
info@syane.fr

www.syane.fr